



## CERTIFICATS D'ECONOMIE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

**Action n°2021-106**

### **Utiliser un kit de débouchage des buses des systèmes de traitement afin de réduire l'exposition aux produits phytopharmaceutiques**

#### **1 – Définition de l'action**

L'action vise à employer un kit de débouchage des buses des systèmes de pulvérisation permettant la gestion des phénomènes de bouchage lors de la pulvérisation et de l'entretien des pulvérisateurs, en évitant le contact de l'opérateur avec les bouillies de traitement. Celui-ci est composé d'une brosse à buse, d'une bombe d'air sous pression pour le soufflage des buses et d'une boîte de gants nitrile jetables pour la protection des mains.

#### **2 – Conditions de réalisation de l'action**

L'action concerne la vente de matériel neuf.

L'action est réputée réalisée lorsque la vente à l'utilisateur final est effectuée.

La date de réalisation de l'action est la date de facturation figurant sur le journal des ventes ou la date d'émission de la facture.

#### **3 – Pièces justificatives à fournir**

Si l'équipement a été vendu par le demandeur, aucune pièce n'est à fournir. Le journal des ventes doit être tenu à la disposition des agents chargés des contrôles.

Si l'équipement a été vendu par une personne autre que le demandeur, doivent être transmises lors de la demande :

- une copie de la facture comportant l'identité de l'acheteur, la date d'émission de la facture et la description de l'achat permettant l'identification sans équivoque de l'action ;
- l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 1 de l'arrêté du 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;
- si le vendeur est obligé du dispositif, l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 2 de l'arrêté du 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques.

**4 – Nombre de certificats auquel l'action ouvre droit annuellement**

<b>Référence commerciale</b>	<b>Montant unitaire en certificats par équipement</b>	<b>X</b>	<b>Nombre d'équipements vendus</b>
Kit débouchage des buses AXE ENVIRONNEMENT	0,5		
Kit débouchage des buses PB SECURITE	0,5		

**5 – Nombre d'années durant lesquelles l'action ouvre droit à la délivrance de certificats**

1 année.